

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CONDRIEU

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 20 MAI 2026 A 17h00**

Le vingt mai deux mil vingt-six à dix-sept heures le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Magalie VEYRIER, Présidente du CCAS, en Mairie.

Membres présents : Magalie VEYRIER, Cécile AUBERT-MICHEL, Priscille MICHEL, Stéphane BOULAHBAS, Maud ALLIBE, Berthine SAVIGNAN, Serge DREVON, Elisabeth POZZI, Marie-Pierre DIONISIO, Catherine SEIXAS, Georges VEYRIER, Jocelyne BUNIAZET, Sylvie BARVIDAT, Jean-Claude COURTOIS, Gilles HENOCQUE, Renaud VERNIERE.

Membres absents : Emmanuelle BRACCO

Pouvoirs : aucun

Nombre de membres en exercice : 17 **Nombre de membres présents** : 16 **Nombre de voix** : 16

Date de Convocation : 13 mai 2026

Secrétaire : Priscille MICHEL

2026-07 – ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER DU CCAS

Le Conseil d'administration,

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29 ;

Vu la nomenclature comptable M57 ;

Vu la délibération n°2023-09 du 13 octobre 2023 approuvant la mise en place de la nomenclature M57 avec une mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Vu le projet de règlement budgétaire et financier annexé ;

Considérant que le règlement budgétaire et financier (RBF) est obligatoire pour les collectivités et leurs établissements publics qui adoptent le référentiel M57 ; qu'à l'issue des élections municipales, il convient de procéder à son adoption avant toute délibération budgétaire ; qu'il définit notamment les règles de gestion par l'exécutif des autorisations de programme, autorisations d'engagement et crédits de paiement ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide,

Article 1^{er} : D'approuver le règlement budgétaire et financier annexé à la présente ;

Article 2 : D'autoriser Madame la Présidente à procéder aux mesures nécessaires pour la bonne application de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 02/06/2026

Reçu en préfecture le 02/06/2026

Publié le

ID : 069-266910454-20260520-DB2026_07-DE

Pour extrait conforme,
Condrieu le, 21 mai 2026
La Présidente,

Magalie VEYRIER



La Secrétaire,

Priscille MICHEL

